

Chanoine Brugière

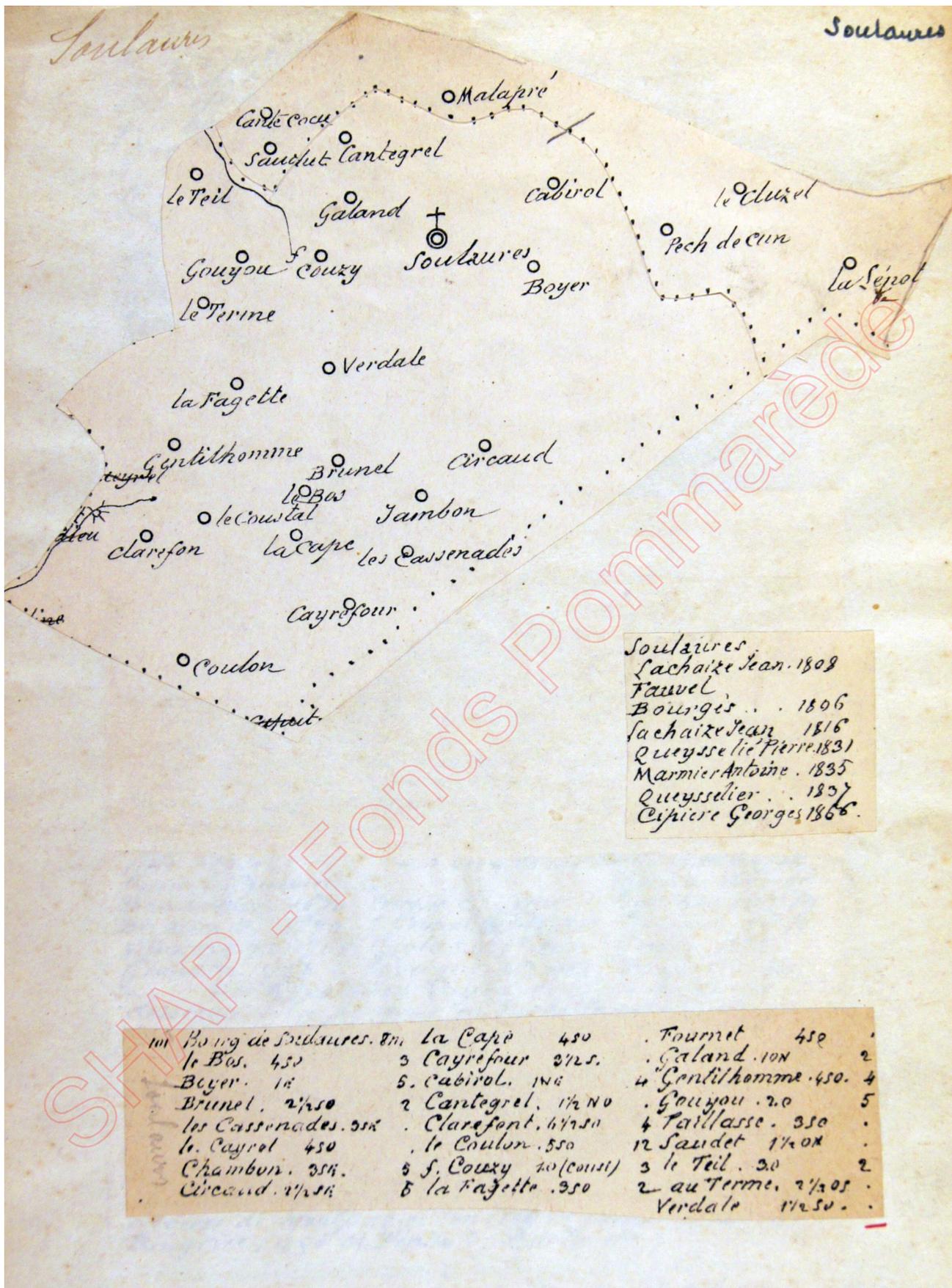
Soulaures



Société Historique et Archéologique du Périgord
Fonds Pommarède

Soulaures

Soulaures



Soulaures
 Sachaize Jean. 1808
 Fauvel
 Bourgeois . . . 1806
 Sachaize Jean 1816
 Queysse lie Pierre. 1831
 Marmier Antoine . 1835
 Queysse lie . . . 1837
 Cipiere Georges 1866.

100 Bourg de Soulaures. 8m	la Cape 450	Fournit 450
le Bas. 450	3 Cayrefour 275.	Galand. 100 2
Boyer. 10	5. Cabirol. 100	4 Gentilhomme. 450. 4
Brunel. 2750	2 Cantegrel. 1750	Gouyou. 20 5
les Cassenades. 550	Clarefont. 6750	4 Taillasse. 350 .
le Cayrol 450	le Coudon. 550	12 Sauidet 1700 .
Chambon. 350.	3 f. Couzy 20 (coust)	3 le Teil. 20 2
Circaud. 2750	6 la Fagette. 350	2 au Terme. 2750 .
		Verdale 1750 .

Souzaures. 300 hab.; 120 communicants; 1,028 hect.;
219^m 144^m altit.; à 5 K. de Montpasier à 49 K. de Bel-
gard — Revendus (Commune en 1884) 13,317 30
Revenus (Fabrique en 1881) 396^{fr} (Ch. 300^{fr})
Sol: Crétacé supérieur; Mollasse; Mines de fer.
cette commune se compose en très grande partie de
petits coteaux; il n'y a que très peu de terrain
plénier; beaucoup de bois taillis de chênes et
beaucoup de bois châtaigniers; un cinquième
de terre labourable, un seizième en pré, le tout
peu fertile; des carrières de pierre et beau-
coup de mines de fer; il est difficile d'avoir
de l'eau seulement pour abreuver les bes-
taux; il n'y a à proprement parler que
deux bonnes fontaines: celle de Couzit et celle
de Clarefont qui sont la source de deux

SHAP - Fonds Pommarède

de deux petits ruisseaux dont l'un est un affluent du Dript et l'autre un affluent de la Lède.

L'air est très sain. Sur la limite de la commune qui borde le Lot-et-Garonne, il y a une pierre plantée qui est travaillée de main d'homme.

La population se compose presque exclusivement de petits propriétaires et de métayers.

Origines. Il est fait mention de Saulaures en 1365 (« P. de Salora », L'esp. Châtel. de Montferrand) et dans le pouillé de 1648 (« Saulaures »); On cite ailleurs (Soulourey etc.)

Délimitation. La paroisse de Saulaures, après la Révolution n'était qu'une annexe de la paroisse de Capdrat; elle a été érigée en succursale par ordonnance du 15 juil. 1846 (d'après M. l'Abbé Jacquin du 30 juil. 1846).

Titulaire et Patron S. Martial 30 juin, Stat. de l'Évêq. à l'église, qui est de style roman, à la forme d'un carré long; elle n'offre point d'intérêt archéologique, mais elle est bien pourvue d'ornements et très brillante dans les fêtes, où l'éclat des lumières profite de son défaut de jour; elle n'a que trois croisées et deux portes.

Statue de S. Martial (pas ancienne). Cloche de 400. En germinal an II les officiers municipaux reçurent l'ordre de descendre la cloche et de la faire transporter au district (Arch. de la Dord. 2199).

Cimetière attenant. — Presbytère proche. Il a 6 pièces avec dépendances et jardin de 3 ares. A la Révolution le presbytère fut vendu nationalement. Jean Lafaye de Monpaxier l'acheta avec plusieurs autres presbytères le 19 nov. an IV, mais la vente fut annulée (1854. Cavalade). — (Arch. de la Dord. série C) le 3 juil. et 1852. Adjudication des travaux de construction d'un presbytère faite en faveur de S. Fabronie moyennant la somme de 1.389.^{fr}

Confre de S. Sacrement et du Sacramentaire. 1148 école. — 3 ou 4 mendiants, 2 cabarets.

Curés de Saulaures. — Sacroix. 1865. 66.
Bessièresden. 1670 Brayre. c. 1770 Bourbon. 1866. 67
Bergues. c. 1670 J. Grimal (Mont) 1803. Bourges. 1867. 68.
Véauzanges. c. 1766. Cayla. c. 1789. 1803. Girain. 1872.
Grandou. 1768. Saverque. AT. 1803. Douard. c. 1880.

A la Révolution Cayla, curé de Saulaures desservait la paroisse en cachette; il fut surpris par les gendarmes et conduit devant l'administration centrale qui, après lui avoir fait subir un interrogatoire le fit mener en prison (N. Cayla (Arch. de la Dord. K. 424. N° 79). — Inventaire et vente du mobilier du Curé de Saulaures départé le 1^{er} frimaire, 21 brumaire et 21 vendémiaire an III (Arch. de la Dord. 2180 N° 4. 7. 71) — Avant son érection en succursale Saulaures fut desservi par le curé de Capdrat; puis, étant érigée, le titre fut donné aux vicaires de Monpaxier (en 1856 M. Casserre; 1858 M. Brugière; 1860 M. Périn?; Marty etc.)

(Saulaures. suite). Sa terre et le domaine de Clarefon furent donnés par Gaston III de Biron à Guillaume abbe de Cadouin, auquel le même seigneur confirma les libertés et immunités accordées par ses prédécesseurs. Le Couvent de Cîteaux y établit un hospice (« Hospitium de Clarefon » 1266. L'esp. Cadouin et Biron). (fin)